

La CCI, votre partenaire économique local

Développer son dynamisme en élargissant son champ d'action au gré de l'évolution des besoins et des exigences de l'économie locale ; cette volonté, qui répond à la vocation de la CCI des Ardennes, se concentre pour l'année 2008 sur huit chantiers ambitieux :



Gérard Spire

Ujef
L'INFORMATION
D'ENTREPRISE

"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes,
118 A, avenue Georges Comeau 08000 Charleville-Mézières.
Tel : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Gérard SPIRE.

Comité de rédaction : Gérard SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS

Jean-Claude SAVOY - Stella DMYTRYK - Emmanuelle LESIRE.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tel : 03 26 04 04 07

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tel : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC.

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : mars 2008 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.

- **INDUSTRIE : dynamiser les performances.**

Opérations individuelles et collectives, telle l'application du lean manufacturing et assistance des chefs d'entreprises dans l'appréhension des nouvelles données économiques.

- **INTERNATIONAL : de nouvelles échelles.**

Prospection de nouveaux marchés à l'international et conversion des flux transfrontaliers en relations d'affaires, première étape dans l'appropriation du marché européen, devenu notre véritable marché intérieur.

- **COMMERCE : accompagner les commerçants dans les mutations de la distribution et de la consommation.**

Création d'une fédération commerciale départementale rassemblant toutes les UCIA locales et les commerces indépendants et mise à disposition des outils d'analyse de référence permettant aux décideurs locaux de trouver le bon équilibre entre commerces de proximité et grande distribution.

- **ENTREPRENDRE : un dispositif complet.**

Formation, conseil, accompagnement sur mesure, la CCI répond aux spécificités de chaque projet et assure leur viabilité.

- **SERVICES : favoriser l'émergence des services.**

La CCI poursuit son action pour développer une offre diversifiée répondant aux besoins des entreprises comme des personnes, et inciter les regroupements et les offres communes.

- **FORMATION : proposer des compétences nouvelles et de pointe.**

La CCI déploie une offre de formation continue adaptée aux besoins des entreprises locales et encourage l'émergence d'une offre de formation supérieure en phase avec le renouvellement et le développement économique du territoire.

- **TOURISME : une attractivité à portée de main.**

Fédérer, rassembler les atouts et les outils de tous les acteurs du département sont indispensables pour présenter enfin une offre touristique puissante et complète, la promouvoir auprès des tours opérateurs, et la médiatiser à l'extérieur des Ardennes. La CCI investit ses efforts en ce sens.

- **ACCUEIL : une mission primordiale.**

Développement du partenariat avec l'association L'Ardenne Accueille pour amplifier sa mission et assurer le lien avec le tissu économique.

Il s'agit également d'être en mesure d'accueillir les nouveaux investisseurs et de répondre aux besoins de développement de nos ressortissants. Toutefois, attirer de nouvelles activités ou permettre une diversification nécessite une offre suffisante d'équipements, de terrains, de locaux, soutenue par une offre de services et un environnement favorable. Ce qui impose une action départementale coordonnée et cohérente, comme une mobilisation de tous les acteurs locaux.

Aussi, je souhaite que nos nouveaux élus considèrent ces enjeux indispensables pour l'économie de notre département.

Gérard Spire

Président de la CCI des Ardennes